# REMODELER LE MONDE DU TRAVAIL ACTUEL POUR UN AVENIR MEILLEUR:

AMÉLIORER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS À L'ÈRE POST-PANDÉMIQUE



## **APPEL À PROPOSITIONS**

Les connaissances avancées en relations industrielles (RI) joueront un rôle crucial pour résoudre les dans la résolution des futurs enjeux de l'emploi et dans le but de bâtir un monde du travail meilleur après la pandémie. Au cours de notre 60e congrès annuel de l'Association canadienne des relations industrielles (ACRI), nous allons examiner les solutions proposées par le secteur des RI et mettre l'accent sur les façons d'améliorer le travail à l'ère post-COVID marquée par l'incertitude économique, un taux d'inflation élevé et une montée du mécontentement des travailleurs.

Dans notre exploration de l'avenir, le congrès 2023 sera l'occasion de nous demander comment les 60 ans d'études avancées et militance en relations industrielles au Canada ont permis d'améliorer les politiques gouvernementales dans le domaine du travail et de l'emploi, depuis l'augmentation de la performance des entreprises jusqu'à l'amélioration de la vie des travailleurs.

Le congrès se tiendra à l'Université York (Toronto) les **27**, **28 et 29 mai 2023**. Les chercheurs de tout horizon (relations de travail, gestion des ressources humaines, économie du travail, psychologie organisationnelle et autres domaines) qui se penchent sur les questions liées au travail et à l'emploi sont invités à **soumettre une** ou plusieurs propositions de communications, d'ateliers ou de symposiums portant sur un des quatre thèmes suggérés plus bas ou sur un thème de leur choix.



# THÈMES SUGGÉRÉS



## $N_0$ . 01 — Pénuries de main-d'œuvre et services essentiels

Le secteur des services essentiels connaît d'importantes pénuries de main-d'œuvre, caractérisées par un moins grand nombre de travailleurs de la santé, de travailleurs des infrastructures essentielles et de fournisseurs de biens essentiels comme les aliments et les médicaments. Non seulement l'offre est-elle incapable de répondre à la demande, mais d'autres facteurs contribuent à laisser des postes de première ligne vacants, notamment les départs en retraite des baby-boomers, les conflits liés aux conventions collectives, la baisse du moral des employés dans les milieux de travail et l'épuisement professionnel. Nous commençons également à voir les gouvernements diriger des fonds provinciaux vers les services privés pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, ce qui entraîne des répercussions sur les travailleurs, leurs syndicats et possiblement la qualité des services essentiels que les Canadiennes et Canadiens reçoivent.



## No. 02 — Travail sur place ou travail à distance

Les travailleurs se sont habitués à réduire leurs déplacements pour le travail et à jouir de plus d'indépendance, de souplesse et de temps pour leur famille, tout en s'acquittant des responsabilités de leurs emplois dans le confort de leurs foyers. D'autre part, un grand nombre d'employeurs désirent fortement revenir au statu quo et gérer leurs employés « et la productivité de leurs employés » en personne. L'impact de ces deux formules agit sur le moral des employés, la gestion des bureaux et la productivité. Après deux ans de télétravail, certains employés pensent qu'il est temps de réévaluer notre position sur la question du travail et le mérite des milieux de travail en présentiel.





Au tout début de la pandémie de COVID-19, les travailleurs migrants se sont retrouvés particulièrement vulnérables, soit parce qu'ils étaient abandonnés à leur sort sans travail, soit parce que leurs milieux de travail ne leur offraient que très peu de protection. Deux ans plus tard, notre cour fédérale a déclaré que nous avions une dette morale envers les personnes qui ont occupé des postes de première ligne durant la pandémie, et surtout envers celles qui ont fait une demande de résidence permanente et dont la demande n'a pas encore traitée. Bien que certains cas de déportation bien connus aient été renversés, la situation d'innombrables travailleurs sans-papiers avance à pas de tortue. Nous avons également omis de garantir à tous les travailleurs, quel que soit leur statut, des protections et des droits égaux.

## No. 04 — Salaires et inflation



Selon les économistes, les salaires ne suivent plus l'inflation et un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens à faible revenu se retrouvent devant des choix difficiles pour utiliser leurs ressources; ou bien ils nourrissent leurs familles, ou bien ils paient le loyer, ou bien ils font remplir leurs ordonnances de médicaments, ou bien ils couvrent leurs frais de déplacement pour aller au travail. Ces décisions sont particulièrement contraignantes parmi les populations vulnérables qui gagnent déjà moins d'argent (femmes, travailleurs racialisés et immigrants récents, pour n'en nommer que quelques-unes.) En même temps, les gouvernements, les banques et les entreprises soutiennent, comme au début des années '80, que l'augmentation des salaires alimente l'inflation et perpétue un cercle vicieux.

Dans le contexte de ce congrès, notre objectif est de revenir à la tradition historiquement interdisciplinaire du domaine des relations industrielles et d'encourager l'intersection de différents points de vue et approches académiques et appliquées au cours des sessions portant sur les thèmes suggérés. Nous aimerions recevoir des propositions de communication, d'ateliers ou de symposiums portant sur le domaine interdisciplinaire des relations industrielles. Le congrès de l'ACRI offre aux chercheurs, aux praticiens et aux décideurs du secteur public l'occasion d'échanger des idées et des observations sur tout ce qui touche au domaine du travail et de l'emploi.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs propositions en français ou en anglais. Elles peuvent également soumettre des propositions d'ateliers (par exemple, quatre (4) propositions portant sur le même thème) ou des propositions de symposiums (deux ateliers ou plus portant sur le même thème.) Toutes les propositions seront soumises à une évaluation par les pairs effectuée sous la responsabilité du comité organisateur.



## **DATES LIMITES DE SOUMISSION**

Les propositions doivent être présentées sous forme de **résumé de 500 mots** et préciser le titre ainsi que le nom et l'affiliation de tous les auteurs. Les propositions doivent être envoyées au comité organisateur **d'ici le 13 mars 2023 à l'adresse suivante**: <u>cirhr.communications@utoronto.ca</u>. Veuillez indiquer à quel thème, s'il y a lieu, se rapporte chaque proposition.

Depuis plus de 40 ans, l'ACRI décerne le <u>Prix Gérard Dion</u> à une personne ou un organisme qui a apporté une contribution remarquable à notre domaine d'études ou au monde du travail. Nous vous invitons à participer au processus de consultation en suggérant des candidats en vue d'une présélection. Les suggestions de candidats doivent être présentées par au moins deux (2) membres de l'ACRI et être envoyées à <u>communications.cira@gmail.com</u> d'ici le 15 avril 2023.

Les étudiants désireux de poser leur candidature au <u>Prix Allen Ponak pour la meilleure</u> <u>communication d'un étudiant</u> doivent présenter une communication complète, en français ou en anglais, à <u>communications.cira@gmail.com</u> **d'ici le 30 avril 2023**.

Jusqu'à huit (8) bourses de voyage pour les étudiants seront décernées, selon l'excellence des candidatures reçues. Les demandes doivent être soumises d'ici le 30 avril 2023.

Un consortium d'étudiants de 2e et de 3e cycles, dont l'organisation est actuellement en cours, aura lieu le **27 mai 2023**.

#### 13 MARS

Propositions pour le congrès de l'ACRI

#### 15 AVRIL

Nominations de candidats au Prix Gérard Dion

#### 30 AVRIL

Soumission des candidatures au Prix Allen Ponak de la meilleure communication d'un étudiant / Demandes de bourse de voyage pour les étudiants

## DEMANDES DE BOURSE DE VOYAGE POUR LES ÉTUDIANTS

Jusqu'à huit (8) bourses de voyage pour les étudiants seront décernées, selon l'excellence des candidatures reçues. Les étudiants sélectionnés recevront jusqu'à 750 \$ CAN pour couvrir leurs frais de voyage.

Le montant de la bourse sera versé aux récipiendaires après le congrès, sur présentation des reçus des dépenses engagées, à concurrence du maximal prévu de 750 \$ CAN. Nous invitons les personnes intéressées à soumettre leurs propositions en français ou en anglais. Les parties intéressées peuvent également soumettre des propositions d'ateliers (p. ex., 4 propositions se rapportant au même thème) ou des propositions de symposiums (2 ateliers ou plus portant sur le même thème). Toutes les propositions seront soumises à une évaluation par les pairs effectuée sous la responsabilité du comité organisateur.

Les demandeurs doivent être actuellement inscrits à un programme de formation continue à temps plein ou à temps partiel débuté à l'automne 2022, en vue de l'obtention d'une maîtrise, d'un doctorat ou d'un postdoctorat en relations industrielles ou dans un domaine connexe. La priorité sera accordée aux membres actuels de l'Association canadienne des relations industrielles. (Pour devenir membre, aller à <a href="https://www.cira-acri.ca">https://www.cira-acri.ca</a>. Si vous désirez une demande de bourse de voyage pour les étudiants, veuillez envoyer les informations et les documents suivants à <a href="mailto:communications.cira@gmail.com">communications.cira@gmail.com</a> d'ici le 30 avril:

- Coordonnées
- Nom du programme d'études actuellement suivi et de l'établissement d'enseignement (dans le cas des étudiants) OU date de l'obtention du doctorat et nom de l'établissement d'enseignement
- Copie à jour du curriculum vitæ
- (Pour les étudiants) Copie des relevés de notes à jour de l'université
- Courte description des sources de financement (autres qu'un prix de l'ACRI) et des autres demandes de financement qui ont été faites ou acceptées
- Un résumé, en français ou en anglais, de toute proposition de communication soumise au nom du premier auteur pour le congrès de l'ACRI 2023





